



ÉCOLE
aux Quatre-Vents

RAPPORT ANNUEL

2019-2020

La vision de l'école

L'école aux Quatre-Vents a comme vision :

- La réussite de tous les élèves en fonction de leurs besoins et de leurs capacités
- Par leur engagement scolaire
- En étant une école collaborante avec tous ses acteurs

Les valeurs de l'école

Le respect : Le respect se vit concrètement par la bienveillance et l'écoute envers l'autre. Il s'agit aussi du respect des différences, du respect de l'autorité, et du respect des consignes et du matériel. Le respect, c'est aussi se respecter soi-même. Tout cela s'observe dans nos paroles et dans nos gestes.

L'engagement : Ce sont tous les acteurs qui s'engagent dans la réussite des élèves. Pour les élèves, cela signifie leur engagement scolaire dans leurs apprentissages, c'est-à-dire qu'ils apprennent dans le plaisir, et qu'ils éprouvent du plaisir à apprendre. Les élèves comprennent pourquoi ils apprennent, et cela les amène à fournir des efforts, participer, persévérer, essayer, se donner le droit à l'erreur, faire preuve de bon vouloir et d'enthousiasme, avoir des idées. Bref, cela les amène à croire en leur propre réussite, dans un milieu où les adultes qui les soutiennent croient eux aussi en leur réussite.

La collaboration : La collaboration est en étroit lien avec l'engagement : elle n'existe réellement que lorsque les gens sont engagés. Ce sont tous les acteurs qui collaborent afin de soutenir la réussite des élèves, en faisant preuve de cohérence, de partage et d'entraide dans leurs actions, et en travaillant tous dans le même sens. Ce sont quatre communautés qui s'arriment pour la réussite des élèves.

L'estime de soi : L'estime de soi est essentielle à la réussite des élèves ; seul l'élève qui croit en sa capacité à réussir sera prêt à faire des efforts pour y parvenir. Il faut donc soutenir l'estime de soi des élèves, notamment en ayant confiance en leur réussite, et en les amenant à développer cette confiance.

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE	2
PROFIL DE L'ÉCOLE	3
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – RAPPORT ANNUEL 2019-2020	6
ÉVALUATION ANNUELLE DU PLAN DE LUTTE POUR CONTRER LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION	11
OBJECTIFS ET RÉSULTATS DU PROJET ÉDUCATIF 2019-2022	12



PROFIL DE L'ÉCOLE

Précolaire et primaire

L'école aux Quatre-Vents compte quatre immeubles, répartis dans les quatre municipalités de la clientèle qu'elle dessert : Saint-Bernard, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Jude et Saint-Louis. Elle est la seule école à offrir des services d'enseignement préscolaire et primaire aux élèves de ces municipalités.

L'organisation de la clientèle dans les quatre immeubles se fait ainsi :

Immeuble	Clientèle
Saint-Bernard	Précolaire 5 ans
Saint-Jude	Précolaire 4 ans Précolaire 5 ans 1 ^{er} cycle du primaire
Saint-Louis	2 ^e cycle du primaire
Saint-Barnabé-Sud	3 ^e cycle du primaire

Étant donné notre organisation en quatre immeubles, les indices socio-économiques et de faible revenu sont également disponibles par immeuble. Il est à noter que les données sont calculées uniquement pour les élèves du primaire et du secondaire ; les élèves du préscolaire ne sont pas considérés dans les calculs. C'est ce qui explique qu'il n'y a aucun indice pour l'immeuble Saint-Bernard.

Voici les indices pour notre milieu selon les données les plus récentes, soit pour 2018-2019 :

Immeuble	SFR	IMSE
Tous	2	8
Saint-Jude	3	8
Saint-Louis	2	7
Saint-Barnabé-Sud	3	8

Les indices sont calculés sur l'immeuble que fréquentent les élèves, et non pas sur la municipalité où ils habitent. Étant donné le déplacement des élèves de l'école aux Quatre-Vents d'un immeuble à un autre au fil de leur parcours primaire, ce portrait des indices par immeuble est appelé à changer au fil des années.

L'école se caractérise comme étant un milieu tissé serré, autant au sein de la communauté qu'au sein de l'équipe de travail de l'école. Cela s'observe également dans les relations entre l'école et la famille. Un fort sentiment de confiance et une étroite collaboration s'observent entre les parents et l'école.

L'équipe de travail aux Quatre-Vents a un très fort sentiment d'appartenance à son milieu. De plus, le fait d'avoir des immeubles satellites où il n'y a pas quotidiennement la présence d'une direction ni de secrétariat ni beaucoup de temps de présence du concierge fait en sorte que les employés sont particulièrement autonomes. Les gens sont proactifs, engagés dans des solutions, et se mobilisent rapidement dans des solutions efficaces.

Les taux de réussite, de façon générale, se comparent avantageusement à ceux de l'ensemble des écoles primaires du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe. Il y a toutefois certains défis à relever, présents dans le projet éducatif. L'équipe demeure continuellement engagée dans des activités de développement professionnel et de perfectionnement, ce qui favorise grandement la mise en place de pratiques probantes pour soutenir l'apprentissage des élèves.

Informations sur la clientèle année scolaire 2019-2020

Niveau	Ratio	Nombre de groupes	Nombre d'élèves
Préscolaire 4 ans (temps plein)	17	2	25
Préscolaire 5 ans	19	3	47
1re année	22	2 + 1 classe à niveau double	50
2e année	24	1 + 2 classes à niveau double	35
3e année	26	2 + 1 classe à niveau double	54
4e année	26	2	32
5e année	26	2	44
6e année	26	2	36
Nombre total d'élèves			323

Nombre d'élèves inscrits au service de garde en 2019-2020

Statut	Nombre d'élèves
Régulier	317
Sporadique	2
Total	319

Le personnel de l'école et l'organisation scolaire

Voici le nombre d'employés que compte l'école aux Quatre-Vents en 2019-2020

Catégorie d'employés	Nombre d'employés en 2019-2020
Personnel-cadre	1 direction
	1 direction adjointe (40 %)
Personnel enseignant	18 titulaires
	1 enseignante qui complète le temps partiel d'une titulaire
	4 spécialistes
	2 orthopédagogues
Personnel professionnel	1 psychoéducatrice (40 %)
	1 conseillère en rééducation (20 %)
Personnel de soutien	1 agente de bureau
	1 secrétaire
	7 techniciens en éducation spécialisée
	1 préposée aux élèves handicapés
	10 éducatrices en service de garde
	1 technicienne en service de garde
	1 éducatrice classe principale en service de garde
	2 concierges
Total	70 employés

Bonjour à tous,

Quelle année fut celle de 2019-2020 ! Elle marquera sans aucun doute l'imaginaire de nos petits apprentis astronautes pour le reste de leur vie ! Agilité, adaptabilité et sécurité sont sans aucun doute les termes qui qualifient le mieux l'année scolaire, et principalement sa troisième étape.

Les contraintes imposées par la pandémie de la Covid-19 n'auront pas pour autant freiné les espoirs de nos passionnés de l'espace d'atteindre les étoiles ! Ils ont pu, malgré les circonstances, reprendre leurs enseignements d'une tout autre façon, soit à l'école ou à la maison. Tout comme la vie dans l'espace, il faut faire preuve de débrouillardise et de souplesse afin de faire face aux imprévus qui se présentent à nous.

Tout au long de l'année, le conseil d'établissement a été aux faits des découvertes, des bons coups et des obstacles qui se sont dressés devant eux. Encore cette année, il a été à même de constater que tous les efforts ont été mis en place par la direction et l'équipe-école afin de déployer un environnement favorable au développement des talents de chaque élève. C'est ainsi que les actions de nos grands chantiers des dernières années ont été mises en œuvre cette année. Vous pourrez les découvrir en parcourant les pages qui suivent.

Il me fait donc plaisir de vous présenter le rapport annuel du conseil d'établissement, qui vous exposera sommairement le récit de l'année et qui saura, je le souhaite, vous refléter tout le dynamisme entourant notre belle école aux Quatre-Vents.



Valérie Lampron
Présidente du conseil d'établissement 2019-2020

L'édition 2019-2020 du conseil d'établissement était composée des membres suivants.

Représentants des parents

Isabelle Auger	Saint-Jude	Représentante des parents
Karine Beauchamp	Saint-Jude	Représentante des parents
Annick Corbeil	Saint-Jude	Représentante des parents
Valérie Lampron	Saint-Barnabé	Présidente
Virginie Leblanc	Saint-Barnabé	Représentante au comité de parents
Alexandre Ouellet	Saint-Jude	Déléguée au transport collectif
Éliane Beauregard-Langelier	St-Jude	Substitut à la présidence
Michelle Fortin	St-Barnabé	Représentant au transport collectif
		Substitut au conseil d'établissement
		Substitut au conseil d'établissement

Représentants du personnel enseignant

Josée Riendeau	Sophie Laliberté
Maude Rivard	Maxime Languérand
Frédérique Plante	Anie Bernier
Marie-Ève Blanchette	Lorraine Bernier

Représentante du service de garde

Caroline Landry

Représentante de la direction

Maryse Gélinas	Directrice
Caroline Bourgeois et Sylvine Pierre-Louis	Secrétaires

Représentant de la communauté : Aucun

Commissaire : Jean-François Messier

Tout au long de l'année, le conseil d'établissement sera tantôt informé, tantôt questionné, tantôt consulté afin de discuter de sujets et propositions relatifs à la gestion de l'école. C'est lui qui donnera les grandes orientations à la direction de l'école, qui elle, veillera à la qualité des services éducatifs rendus, assurera la direction pédagogique et administrative et gèrera les ressources mises à la disposition de notre établissement par la commission scolaire. Et bien entendu, toutes ces décisions doivent être prises dans le meilleur intérêt de l'élève.

Adopter, approuver, autoriser, consulter, proposer, s'assurer de, voilà autant de termes qui font partie intégrante des séances du conseil d'établissement. Un calendrier des échéanciers a été élaboré à la première rencontre afin de répartir tout au long de l'année les sujets à aborder. Essentiellement, l'ensemble des points à couvrir ont été vus, discutés et reconduits, parfois avec de légères modifications.

L'année scolaire 2019-2020 a été marquée par la pandémie de la Covid-19, ça, on le sait tous, mais à l'école aux Quatre-Vents, elle a surtout été marquée par la mise-en-place de toutes les actions liées à nos grands chantiers des dernières années, qui sont toutes, pour la plupart, reliées au Projet éducatif de notre école : modification du code de vie, ajout des dîneurs au service de garde, entre autres. Le déploiement de ce plan d'action aura eu plusieurs répercussions positives sur la vie à l'école. Il est donc de bon augure que ces changements apportent encore plusieurs bienfaits dans les années à venir.

La pandémie aura aussi chamboulé le mode de fonctionnement du conseil d'établissement. Les rencontres d'octobre et décembre 2019 tout comme celle de janvier 2020 ont été tenues en présentiel. Cependant, la rencontre de mars a été reportée et a finalement été jumelée à celle d'avril 2020, sous forme de réunion en ligne. Les rencontres suivantes se sont également tenues en ligne, en mai et en juin 2020. Les directives ministérielles quant à la tenue des rencontres du conseil d'établissement « en ligne » nous ont contraints de devoir reporter à l'année 2020-2021 les sujets ne nécessitant pas une action ou une décision immédiate pour la poursuite des activités de l'école. Par ailleurs, puisque les séances d'avril, mai et juin ne pouvaient se tenir publiquement, les procès-verbaux ont été approuvés rapidement afin d'être affichés dans les jours qui suivent sur le site de l'école.

Voyons maintenant plus en détail les éléments qui ont été adoptés et approuvés au cours de l'année.

Le rôle d'adopter

Adopter signifie de prendre une décision à partir d'une proposition, qui peut être modifiée en tout ou en partie par les membres du CÉ. Outre le côté technique lié à la réalisation des séances du conseil, ce dernier s'est penché sur :

- Les règles de régie interne ;
- Le budget de fonctionnement du conseil d'établissement ;
- Le calendrier des rencontres ;
- L'utilisation du fonds 4 et les objectifs des activités de financement : phase 2 de la revitalisation du parc-école de l'immeuble Saint-Louis et achat de matériel d'aménagement flexible ;
- Les ordres du jour et les procès-verbaux ;
- La reddition de comptes, mesures dédiées et protégées ;
- La révision budgétaire de l'école 2019-2020 ;
- Le budget initial 2020-2021 ;
- Le rapport annuel des activités du conseil d'établissement 2020-2021 ;
- Les demandes d'aide financières déposées à divers organismes.
- Les propositions de campagne de financement ;

Le rôle d'approuver

Donner son accord à une proposition, un geste ou un projet, voilà ce que signifie le rôle d'approuver. Advenant le cas où le conseil refuserait la proposition, il serait alors de la responsabilité du proposeur de reformuler la proposition afin de la soumettre à nouveau ultérieurement. Cette année, le conseil a approuvé les points suivants :

- L'échéancier des opérations annuelles ;
- La programmation des entrées et sorties éducatives ;
- La planification des contenus d'éducation à la sexualité ;
- La planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle ;

- L'utilisation des locaux (détenteurs de clé) ;
- Actualisation et évaluation annuelle du plan pour contrer la violence et l'intimidation ;
- Les services complémentaires et particuliers de l'année en cours et l'année à venir ;
- La répartition du temps par matière pour 2020-2021 ;
- L'horaire de l'école 2020-2021 ;
- Le regroupement des mesures dédiées et protégées 2020-2021 ;
- La révision des règles de fonctionnement du service de garde 2020-2021 ;
- La planification des journées pédagogiques au service de garde 2020-2021 (approbation partielle) ;
- Les dates des étapes et communications aux parents pour 2020-2021 ;
- La liste des fournitures scolaires et les frais chargés aux parents ;
- L'entrée progressive au préscolaire pour 2020-2021 ;
- L'ajout d'enseignants spécialistes au préscolaire (nouvelle mesure).

Le rôle de consultation

Les membres du conseil d'établissement ont été consultés, c'est-à-dire qu'il leur a été demandé de donner leur avis sur des sujets particuliers en cours d'année. Ceux-ci étaient relativement variés, c'est-à-dire :

- L'échéancier des opérations annuelles ;
- Budget du conseil d'établissement ;
- L'objectif des activités de financement 2019-2020 ;
- Conférence pour les parents ;
- Demandes de projets à caractère physique ;
- Les objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour 2020-2021 ;
- Les critères de sélection d'une direction d'école ;
- La date de l'assemblée générale annuelle des parents.

L'information et la discussion

Plusieurs sujets d'intérêts relatifs à la vie scolaire ont été amenés au conseil d'établissement afin d'en informer ses membres. Ainsi, des discussions ont pu avoir lieu afin d'échanger sur ces sujets en particulier.

- Les normes et modalités d'évaluation et première communication ;
- Les séances du comité de parents ;
- La vie de l'école et du service de garde ;
- L'utilisation des locaux (détenteurs de clé) ;
- Les travaux d'analyse et les résultats de plomb dans l'eau ;
- L'installation de détecteurs de CO dans les immeubles ;
- Le plan d'action du projet éducatif ;
- La politique 2019 - Admission et inscription des élèves ;
- Les nouveaux indices de défavorisation ;
- Les règles de classement et de passage d'un cycle à l'autre ;
- La nouvelle façon de faire pour l'accueil des nouveaux élèves de maternelle 5 ans (en lien avec les directives ministérielles pour la Covid-19) ;
- Les règles de conduite et mesures de sécurité de l'école pour 2020-2021 (non traité car pas de changements) ;
- Les activités de l'organisme de participation de parents ;
- L'acte d'établissement (non traité car pas de changements).

Sujets reportés

Afin de répondre aux exigences ministérielles quant à la tenue des rencontres du conseil d'établissement, les sujets suivants ont été reportés à l'année scolaire 2020-2021 :

- Le choix des parents bénévoles ;
- Le bilan du plan de lutte ;
- La mise en œuvre des services complémentaires et particuliers visés par le Régime pédagogique et déterminés par la commission scolaire ou prévus dans une entente conclue par cette dernière ;
- L'évaluation annuelle du Projet éducatif ;
- La formule de la rentrée scolaire 2020-2021.

L'organisme de participation de parents

Se rapportant au conseil d'établissement, l'OPP de l'école aux Quatre-Vents a cette année été vu ses activités passablement chamboulées par l'arrivée de la pandémie. De septembre à mars, les membres de l'OPP étaient bien affairés à planifier des activités pour le printemps, qui ont malheureusement dû être annulées pour les raisons que nous connaissons tous. Néanmoins, l'équipe de l'OPP a conçu, fabriqué et remis aux enseignants des signets thématiques afin de souligner la semaine du personnel enseignant, du personnel de soutien et du service de garde. Bien que les photographies de famille et le bal des finissants étaient déjà bien organisés, ces activités ont dû être annulées. Toutefois, nous avons pu procéder à une collecte des Super-Recycleurs pour des dons de vêtements/objets qui avaient été faits avant les mesures de confinement. Par ailleurs, les membres de l'OPP ont été sollicités dans la création de l'album des finissants et dans la réalisation des photographies scolaires 2019-2020. Finalement, l'OPP tient à souligner l'importante contribution de Maryse Gélinas, directrice de l'école, qui a participé activement à plusieurs réunions ainsi qu'à l'organisation des activités, ce qui a grandement facilité la tâche des membres de l'OPP.

Cette belle équipe de l'OPP 2019-2020 était composée de :

Isabelle Auger (projets)	Saint-Jude	Éric Pesant	Saint-Louis
Marilyne Béland	Saint-Jude	Lucie Vézina	Saint-Barnabé
Geneviève Bureau	Saint-Bernard	Karine Beauchamp (projets)	Saint-Jude
Annick Corbeil	Saint-Jude	Éliane Beauregard-Langelier (projets)	Saint-Jude
Frédérique Drouin-Charette	Saint-Louis	Michelle Fortin	Saint-Barnabé
Marie-Claude Dulude	Saint-Jude	Myriam Pépin-Hébert	Saint-Bernard
Joanie Forest (projets)	Saint-Barnabé	Virginie Leblanc (projets)	Saint-Barnabé
Andrée Grand'Maison	Saint-Louis	Valérie Lampron (projets)	Saint-Barnabé
Jacinthe Lefebvre	Saint-Louis	Céline Proulx	Saint-Jude

ÉVALUATION ANNUELLE DU PLAN DE LUTTE POUR CONTRER LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

Rappel des défis et des objectifs priorités	Nos principales réalisations cette année	Nous observons que ces actions ont eu pour effet...																																																				
<p>1. Diminution de la violence vécue dans l'autobus</p> <p>2. Diminution de la violence vécue sur la cour d'école</p> <p>3. Diminution de la violence vécue avant l'école</p> <p>4. Augmentation de la perception des garçons sur l'aide apportée par l'adulte pour une situation de violence</p>	<p>⇒ Mise en application du nouveau code de vie, basé sur le soutien au comportement positif (SCP)</p> <p>⇒ Ajout d'une ressource enseignante au 3^e cycle pour faire le suivi des élèves en difficulté comportementale → effet de cohorte très marqué en 2019-2020</p> <p>⇒ Augmentation significative du ratio de surveillance sur la cour d'école et aux transferts d'autobus à St-Jude, notamment par l'intégration des dineurs au service de garde en 2019-2020</p> <p>⇒ Présence des TES dans l'autobus au besoin (ex. : élèves en difficulté comportementales, conflits rapportés, agitation des élèves sur un circuit en particulier)</p> <p>⇒ Interventions systématiques lors de situations dans le transport scolaire, en collaboration étroite avec le service du transport scolaire</p> <p>⇒ Actions spécifiques pour les autobus au 3^e cycle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ assignation de places dans l'autobus ○ réorganisation de la clientèle dans les autobus <p>⇒ Ateliers d'habiletés sociales au préscolaire, aux 1^{er}, 2^e et 3^e cycles</p> <p>⇒ Rencontres régulières de suivi et de soutien avec l'équipe du service de garde et la psychoéducatrice sur la gestion des comportements difficiles</p> <p>⇒ Suivi effectué auprès des élèves qui ont dénoncé un conflit ou de la violence/intimidation (en respect de la confidentialité)</p> <p>⇒ Ajustement de l'horaire de St-Barnabé pour faire coordonner l'arrivée des autobus avec le début des cours</p>	<p><u>Chez le personnel</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Application des nouveaux principes du code de vie • Aisance qui se développe graduellement dans le soutien au comportement positif • Positionnement clair sur la tolérance zéro <p><u>Chez les élèves</u> :</p> <p>Diminution de la violence vécue dans l'autobus</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>2016-2017</th> <th>2017-2018</th> <th>2018-2019</th> <th>2019-2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>65%</td> <td>40%</td> <td>47%</td> <td>41%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Légère diminution de la violence vécue sur la cour d'école</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>2016-2017</th> <th>2017-2018</th> <th>2018-2019</th> <th>2019-2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>54%</td> <td>60%</td> <td>74%</td> <td>70%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Légère augmentation de la perception que les adultes ont fait quelque chose pour aider lorsque l'élève a demandé de l'aide pour une situation de violence, particulièrement chez les garçons :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">Jamais ou parfois aidé</th> <th colspan="2">Souvent ou toujours aidé</th> </tr> <tr> <th>Filles</th> <th>Garçons</th> <th>Filles</th> <th>Garçons</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1819</td> <td>33,3%</td> <td>100%</td> <td>66,6%</td> <td>0%</td> </tr> <tr> <td>1920</td> <td>0%</td> <td>70%</td> <td>100%</td> <td>30%</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>Dans nos relations avec les parents</u> :</p> <p>Parents des élèves impliqués avisés systématiquement</p> <p>Engagement des parents par le biais de la signature du carnet de route</p> <p>Capsules d'information au sujet de la violence et de l'intimidation transmises à quelques reprises afin d'outiller les parents</p>	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	65%	40%	47%	41%	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	54%	60%	74%	70%		Jamais ou parfois aidé		Souvent ou toujours aidé		Filles	Garçons	Filles	Garçons	1819	33,3%	100%	66,6%	0%	1920	0%	70%	100%	30%	<p>Interventions des adultes témoins – souvent ou toujours</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>2016-2017</th> <th>2017-2018</th> <th>2018-2019</th> <th>2019-2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>15,4%</td> <td>28,6%</td> <td>25%</td> <td>33,3%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Interventions des adultes à qui on a demandé de l'aide – souvent ou toujours</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>2016-2017</th> <th>2017-2018</th> <th>2018-2019</th> <th>2019-2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>55,6%</td> <td>25%</td> <td>25%</td> <td>50%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Dans la communauté et nos relations avec les partenaires :</p> <p>Amélioration des comportements des élèves rapportée par le transport scolaire et les chauffeurs d'autobus</p> <p>Niveau de collaboration entre l'école et le transport scolaire mutuellement très apprécié</p>	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	15,4%	28,6%	25%	33,3%	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	55,6%	25%	25%	50%
2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020																																																			
65%	40%	47%	41%																																																			
2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020																																																			
54%	60%	74%	70%																																																			
	Jamais ou parfois aidé		Souvent ou toujours aidé																																																			
	Filles	Garçons	Filles	Garçons																																																		
1819	33,3%	100%	66,6%	0%																																																		
1920	0%	70%	100%	30%																																																		
2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020																																																			
15,4%	28,6%	25%	33,3%																																																			
2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020																																																			
55,6%	25%	25%	50%																																																			

Des difficultés rencontrées ou des défis qui persistent :	Perspectives : améliorations souhaitables pour 2020-2021																																																			
<p>Sentiment de sécurité</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>2016-2017</th> <th>2017-2018</th> <th>2018-2019</th> <th>2019-2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>88%</td> <td>84%</td> <td>90%</td> <td>76,2%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Violence vécue sur la cour d'école</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>2016-2017</th> <th>2017-2018</th> <th>2018-2019</th> <th>2019-2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>54%</td> <td>60%</td> <td>74%</td> <td>70%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Violence vécue avant l'école :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>2016-2017</th> <th>2017-2018</th> <th>2018-2019</th> <th>2019-2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>5%</td> <td>22%</td> <td>24%</td> <td>35%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Augmentation de toutes les formes de violence (physique, verbale, sociale, électronique, en lien avec la sexualité ou avec l'orientation sexuelle) et de la fréquence d'intimidation</p>	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	88%	84%	90%	76,2%	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	54%	60%	74%	70%	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	5%	22%	24%	35%	<p>Adultes ont fait quelque chose pour aider lorsque l'élève a demandé de l'aide pour une situation de violence :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">Jamais ou parfois aidé</th> <th colspan="2">Souvent ou toujours aidé</th> </tr> <tr> <th>Filles</th> <th>Garçons</th> <th>Filles</th> <th>Garçons</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1819</td> <td>33,3%</td> <td>100%</td> <td>66,6%</td> <td>0%</td> </tr> <tr> <td>1920</td> <td>0%</td> <td>70%</td> <td>100%</td> <td>30%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Perception de prise de position claire des adultes</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>2016-2017</th> <th>2017-2018</th> <th>2018-2019</th> <th>2019-2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>48%</td> <td>82%</td> <td>92%</td> <td>79,7%</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du sentiment de sécurité • Diminution de la violence vécue sur la cour d'école et avant l'école • Perception des garçons quant au soutien des adultes pour résoudre une situation de violence • Perception de prise de position claire des adultes quant à la tolérance zéro envers la violence et l'intimidation <p>→ Planification des interventions de niveaux 2 et 3 pour le soutien au comportement positif</p> <p>→ Intégration d'une TES par immeuble au comité prévention violence</p> <p>→ Formation et accompagnement au SCP des nouveaux membres du personnel</p>		Jamais ou parfois aidé		Souvent ou toujours aidé		Filles	Garçons	Filles	Garçons	1819	33,3%	100%	66,6%	0%	1920	0%	70%	100%	30%	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	48%	82%	92%	79,7%
2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020																																																	
88%	84%	90%	76,2%																																																	
2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020																																																	
54%	60%	74%	70%																																																	
2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020																																																	
5%	22%	24%	35%																																																	
	Jamais ou parfois aidé		Souvent ou toujours aidé																																																	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons																																																
1819	33,3%	100%	66,6%	0%																																																
1920	0%	70%	100%	30%																																																
2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020																																																	
48%	82%	92%	79,7%																																																	

OBJECTIFS ET RÉSULTATS DU PROJET ÉDUCATIF 2019-2022

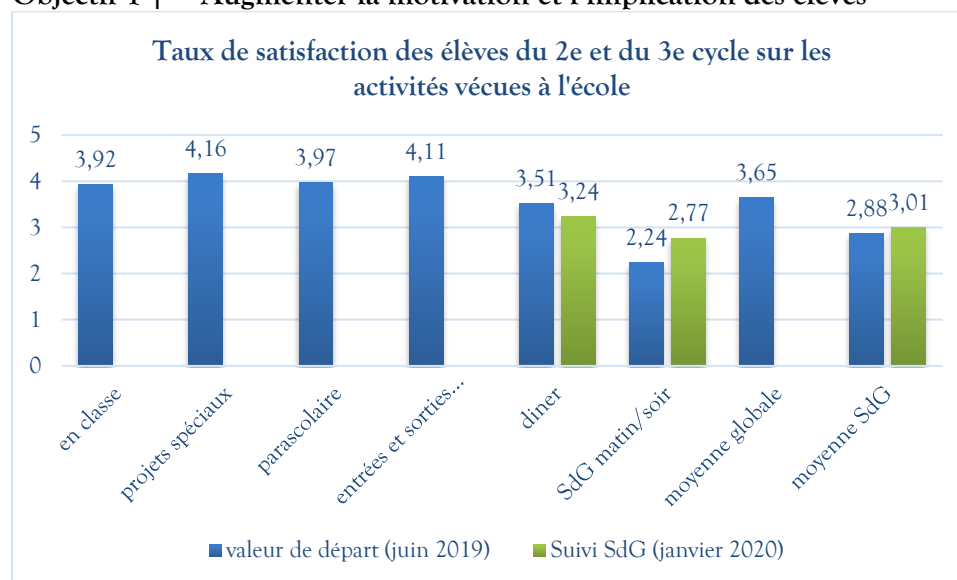
En mai 2019, le conseil d'établissement de l'école aux Quatre-Vents adoptait son Projet éducatif. Après sa première année de mise en œuvre, dans laquelle toute la communauté éducative a été grandement mise à contribution, il est maintenant possible de dresser un portrait de la situation actuelle. Afin d'assurer le suivi des objectifs, l'école effectue une veille systématique de ses résultats. Notons les faits saillants à l'égard des indicateurs.

Afin de simplifier l'interprétation des résultats, voici la légende utilisée :



ORIENTATION 1 : Soutenir la motivation et l'implication des élèves dans leurs apprentissages

Objectif 1 | Augmenter la motivation et l'implication des élèves

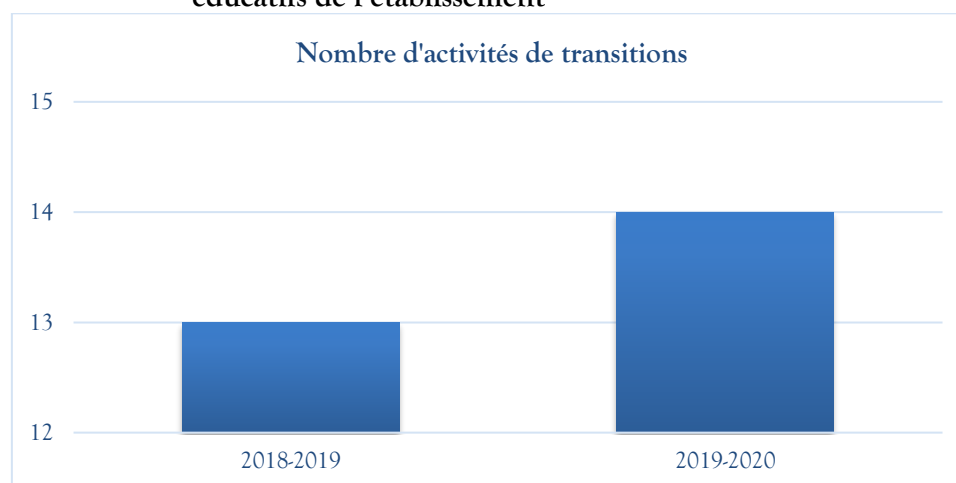


Augmenter de 5 % le taux de satisfaction



4,5% d'augmentation

Objectif 2 | Assurer des transitions harmonieuses à l'entrée à l'école et entre les milieux éducatifs de l'établissement



14 activités de transition

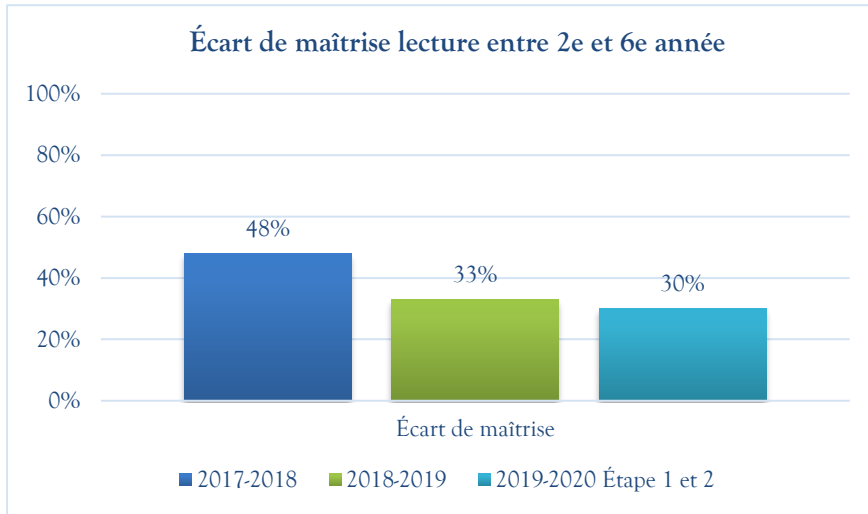


14 activités de transition

ORIENTATION 1 : Soutenir la motivation et l'implication des élèves dans leurs apprentissages		
Objectifs	Indicateurs	Réussites et progrès ou éléments à surveiller
Augmenter la motivation et l'implication des élèves.	Taux de satisfaction des élèves du 2 ^e et du 3 ^e cycle sur les activités vécues à l'école.	<p>Il est difficile de faire une analyse statistique normale des résultats étant donné l'absence des données de suivi de mars 2020 et des données complètes de juin 2020.</p> <p>Néanmoins, on peut observer une certaine amélioration quant à la moyenne du taux de satisfaction des activités au service de garde, qui avaient été ciblées comme activités prioritaires à améliorer.</p> <p>Cette moyenne se décompose en deux résultats qui ont évolué chacun en sens opposé.</p> <p>Les activités du diner ont vu leur taux de satisfaction chez les élèves diminuer. Les activités du matin et du soir, à l'immeuble St-Jude, ont été davantage appréciées des élèves inscrits au service de garde.</p>
Assurer des transitions harmonieuses à l'entrée à l'école et entre les milieux éducatifs de l'établissement.	Nombre d'activités de transitions vécues.	<p>Il est difficile de faire une analyse statistique normale des résultats étant donné le contexte de fermeture des écoles puis de réouverture partielle au printemps 2020.</p> <p>Il est à noter que l'équipe a réussi à maintenir la plupart des activités de transitions habituellement prévues, dont certaines sous des formats différents (ex. : accueil des nouveaux élèves du préscolaire).</p> <p>Certaines n'ont toutefois pas pu avoir lieu étant donné les mesures sanitaires en vigueur au printemps 2020 (ex. : visite de l'immeuble Saint-Bernard pour les élèves du préscolaire 4 ans).</p> <p>De plus, l'ajout des activités de visite du nouvel immeuble pour les élèves de 2^e et de 4^e année n'a pas pu avoir lieu en juin comme planifié au plan d'action. Pour répondre autrement à ce besoin, une visite virtuelle de l'immeuble sur iPad a été présentée à l'ensemble des élèves lors de la rencontre de la rentrée scolaire du 31 août.</p> <p>L'objectif serait techniquement atteint; il est toutefois à noter que, lors de l'élaboration du plan d'action, l'équipe a réalisé que la valeur de départ établie était de 13 activités de transition plutôt que 12. Il avait donc été prévu d'ajouter 2 activités de transition. La cible réelle serait donc de 15 activités de transition.</p>

ORIENTATION 2 : Développer les compétences en littératie

Objectif 3 | Réduire les écarts de maîtrise en lecture entre la 2e année et la 6e année

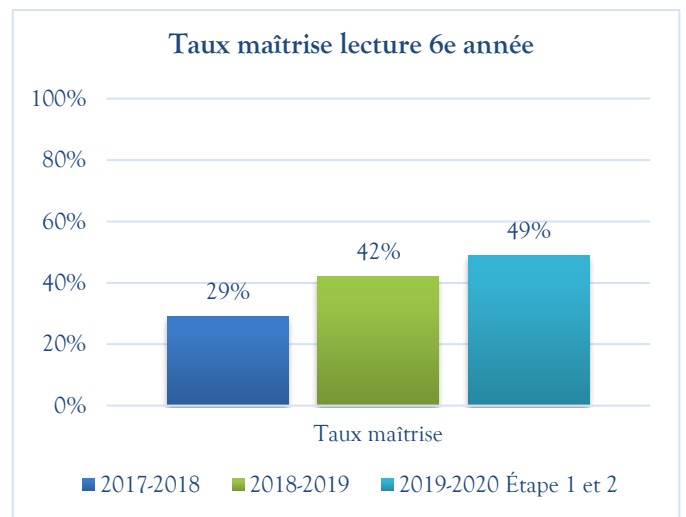
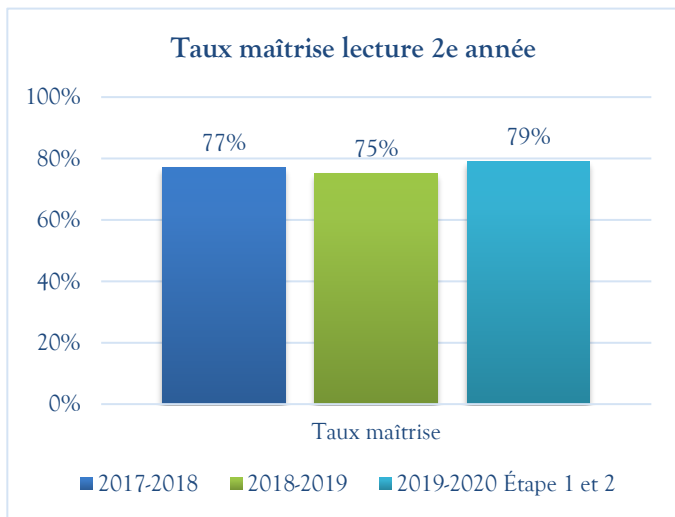


Diminuer à 40% d'écart

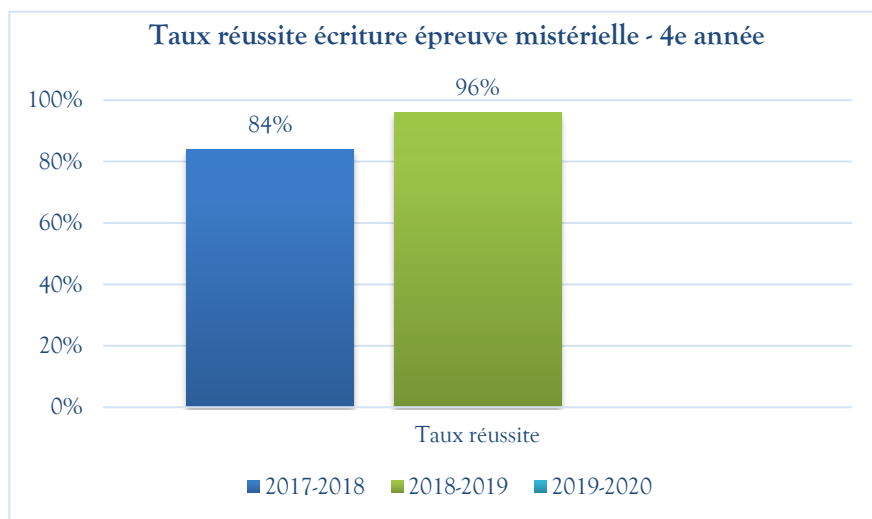


Écart de 30%


Résultats détaillés



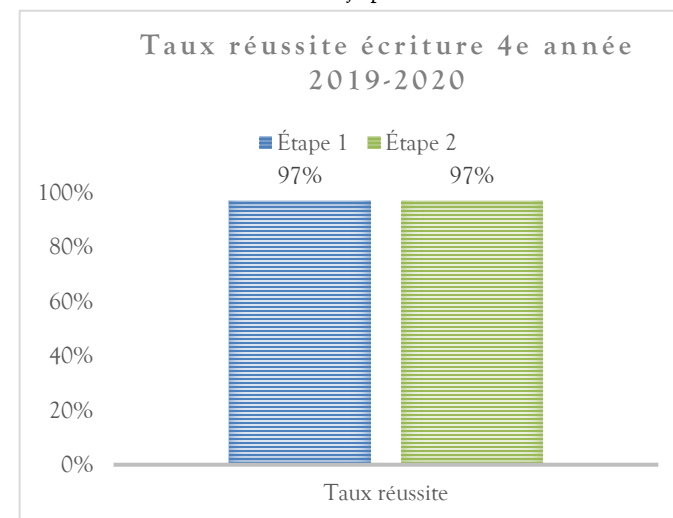
Objectif 4 | Augmenter le taux de réussite en écriture



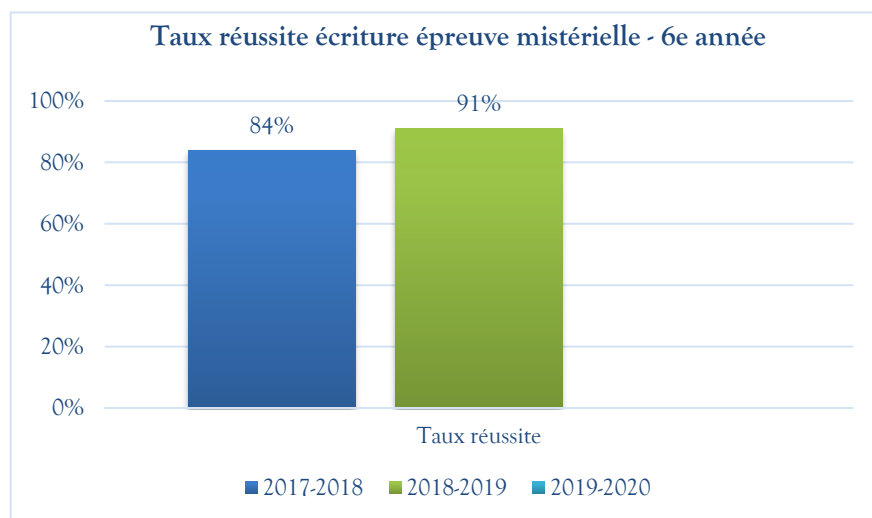
 88%

 Non évalué


Résultats alternatifs pour 2019-2020



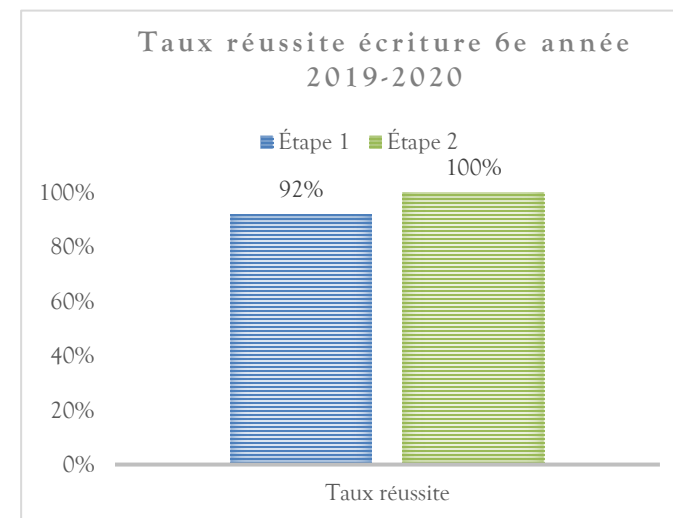
Résultats alternatifs pour 2019-2020



 88%

 Non évalué

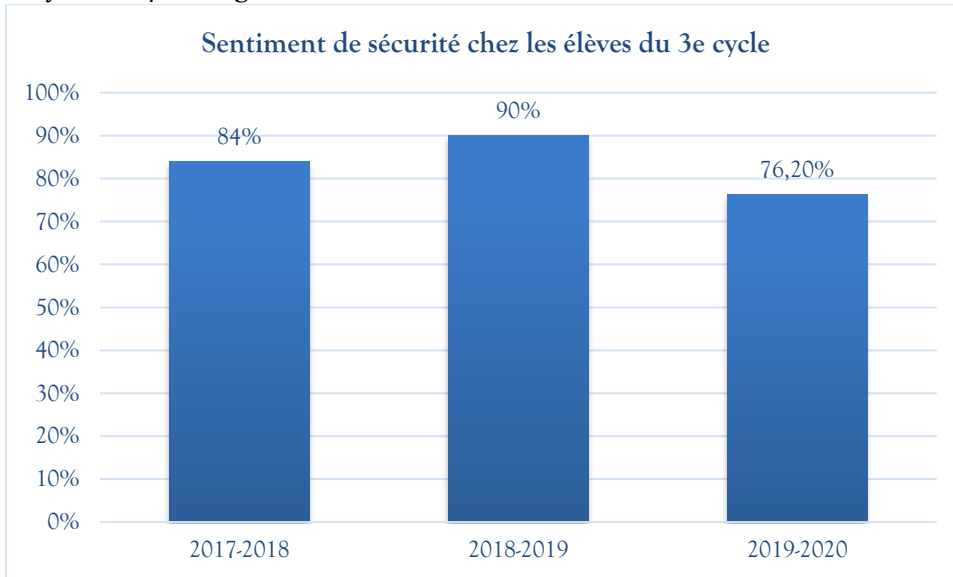
Taux réussite écriture 6e année 2019-2020



ORIENTATION 2 : Développer les compétences en littératie		
Objectifs	Indicateurs	Réussites et progrès ou éléments à surveiller
Réduire les écarts de maîtrise en lecture entre la 2 ^e année et la 6 ^e année.	Écart du taux de maîtrise des résultats finaux en lecture entre ceux de la 2 ^e année et ceux de la 6 ^e année.	<p><i>Il est difficile de faire une analyse statistique normale des résultats étant donné l'absence de données pour la 3^e étape.</i></p> <p>Cependant, en considérant les résultats des deux premières étapes, on peut observer que l'écart se réduit graduellement d'une année à l'autre.</p> <p>Lorsqu'on analyse les résultats de façon détaillée, on constate que le taux de maîtrise demeure stable en 2^e année, et augmente de façon significative en 6^e année. L'objectif est donc atteint, et l'écart se réduit de la meilleure façon possible.</p>
Augmenter le taux de réussite en écriture.	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4 ^e et 6 ^e année.	<p><i>Il est difficile de faire une analyse statistique normale des résultats étant donné l'absence d'épreuve ministérielle.</i></p> <p>Toutefois, en considérant les résultats des deux premières étapes ainsi que ceux de l'année précédente, on peut observer que le taux de réussite en écriture est en augmentation.</p> <p>Comme les résultats en cours d'année sont généralement représentatifs des résultats à l'épreuve ministérielle, il y a lieu de croire que l'objectif serait sans doute atteint ou en excellente voie d'être atteint.</p>

ORIENTATION 3 : Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire

Objectif 5 | Augmenter le sentiment de sécurité des élèves à l'école.

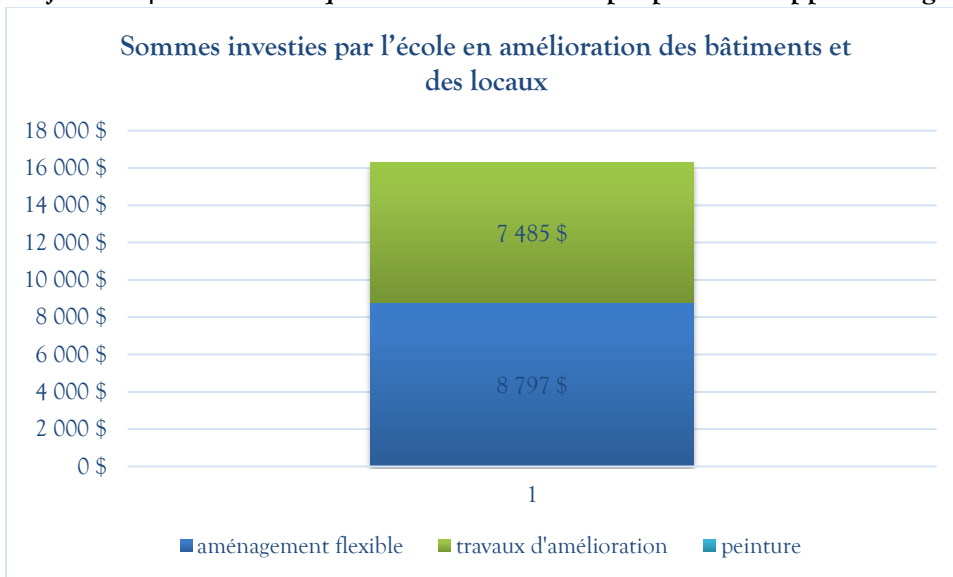


86%



76%

Objectif 6 | S'assurer que les milieux soient propices aux apprentissages et sécuritaires.

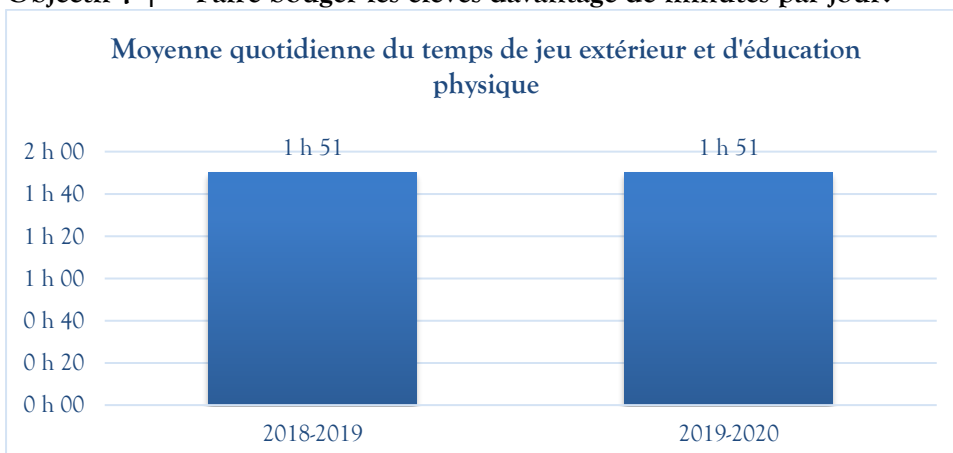


12 000\$



16 282\$

Objectif 7 | Faire bouger les élèves davantage de minutes par jour.



60 minutes



1 h 51

ORIENTATION 3 : Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire		
Objectifs	Indicateurs	Réussites et progrès ou éléments à surveiller
Augmenter le sentiment de sécurité des élèves à l'école.	Pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité au 3 ^e cycle (sondage sur le sentiment de sécurité).	<p>Il est difficile de faire une analyse statistique normale des résultats étant donné l'absence de données pour le printemps 2020.</p> <p>Le sentiment de sécurité a diminué à l'automne 2019. Cette situation est documentée plus en détail dans l'évaluation du plan pour lutter contre la violence et l'intimidation. Un effet de cohorte particulièrement marqué à l'immeuble Saint-Barnabé explique en bonne partie cette situation, d'autant plus que, pour les années antérieures, le sentiment de sécurité adoptait une tendance à l'amélioration.</p> <p>Nos observations en cours d'année nous laissent croire qu'une amélioration aurait pu être observée si le sondage avait pu être administré en mai/juin comme prévu au plan d'action.</p>
S'assurer que les milieux soient propices aux apprentissages et sécuritaires.	Sommes investies par l'école en amélioration des bâtiments et des locaux (ex. : peinture, mobilier, etc.).	<p>Le budget alloué à l'aménagement flexible n'a pu être complètement écoulé, les dépenses ayant été suspendues pendant plusieurs semaines pendant la fermeture des écoles.</p> <p>D'autres investissements d'ampleur ont été réalisés (ex : fermeture du gymnase à l'immeuble Saint-Jude, ajout d'un cabanon et de bacs de rangement extérieur, renouvellement de tables de cafétéria), permettant tout de même l'atteinte de l'objectif.</p>
Faire bouger les élèves davantage de minutes par jour.	Nombre de minutes d'activités physiques par jour.	<p>Le nombre de minutes indiqué correspond à la moyenne du temps de jeu extérieur (récréations et diners), ainsi que des périodes d'éducation physique à l'horaire. Il ne comprend pas l'offre complémentaire d'activités parascolaires (ex. : basketball, ballet-jazz).</p> <p>Avec l'ajout de la deuxième récréation en après-midi en 2018-2019, le nombre de minutes a automatiquement dépassé la cible prévue au projet éducatif.</p> <p>L'analyse de la situation nous a toutefois permis de réaliser que les élèves ne sont pas nécessairement actifs dès qu'ils sont à l'extérieur. Le défi réside maintenant dans le fait d'offrir des activités variées aux élèves de façon à les inciter à bouger davantage.</p>